

Urba  
J. Big

Réf : MB/JCJ/VD/CB  
N°2018-11/67

Les Artigues-de-Lussac, le 16 novembre 2018

LA CALI  
Monsieur le Président  
BP 2026  
33502 LIBOURNE Cedex

Affaire suivie par : Virginie DELOUCHE  
Tel : 05 57 55 00 75

**Objet : Avis sur le projet de modification simplifiée du PLU de VAYRES**

Monsieur le Président,

Par votre courrier reçu le 12 novembre 2018, vous nous avez notifié la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de VAYRES prescrite par arrêté du 12/10/2018, concernant l'adaptation du règlement de la zone UB avec la création d'un sous-secteur UBd.

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, nous vous informons que le Pôle Territorial du Grand Libournais, n'émet aucune observation dans le cadre de sa compétence SCoT.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Marcel BERTHÔME**  
Président du Pôle Territorial  
du Grand Libournais